tournements, mais seulement jusqu'à concurrence de 4 995 fr. Les appointements de Vincre, qui s'élevaient à 4,000 fr. par an, lui suffisaient pour faire face aux besoins de son ménage.

C'est le désir de se procurer une existence plus large qui l'a porté à commettre les actes d'improbité qui lui sont imputés. Vincre n'a pas d'antécédents judiciaires. Sa conduite était régulière. Près de 500 chefs d'accusation sont relevés à sa charge.

La commission des hospices qui s'était portée partie civile par l'organe de Mes Dubron, avocat et Parenty, avoué, déclare que n'étant pas autorisée par le Conseil municipal et le Conseil de préfecture, elle se désiste de son action civile.

Les débats de cette affaire occuperont encore l'audience de demain.

ROUBAIX

UNION ÉLECTORALE RÉPUBLICAINE SOCIALISTE

Le groupe d'études sociales de la 17e section se réunira, le samedi 25 décembre à 3 heures de l'après midi, en son local, 64, rue de Mouveaux.

— Le groupe d'études sociales de la 6e section se réunira d'urgence le vendredi 24 décembre, à 8 h. 1|2 du soir, en son local habituel, estaminet Boucherie, rue du Moulin.

Ordre du jour important.

PARTI OUVRIER. - SECTION ROUBAISIENNE

Le groupe l'Humanité Socialiste se réunira en son local habituel, en séance extraordinaire dimanche 26 décembre, à 9 h. 1|2 du matin.

Question de la plus haute importance. Présence indispensable.

— Le groupe Volders se réunira ce soir vendredi 24 décembre, à 8 heures précises du soir en son local habituel.

Règlement des cartes. Présence indispensable.

— Le groupe l'Avant Garde se réunira d'urgence, le dimanche 26 décembre, chez le citoyen Louis Catrice, Grande Place, 93, à 6 heures précises du soir, pour règlement des comptes fin d'année.

— Le groupe Les Droits de l'Homme et du Citoyen se réunira aujourd'hui vendredi 24 décembre à 8 h. 1|2 du soir, en son local habituel.

— Le groupe d'Etudes sociales de l'Epeule, se réunira ce soir vendredi, à 8 h. 1|2, estaminet Montois, rue de l'Epeule.

Legs Boucher de Perthes

Nous rappelons que les récompenses accordées au moyen du revenu du legs de M. Boucher de Perthes seront distribuées publiquement le dimanche 26 décembre, à 11 heures du matin, dans le Grand salon de l'Hôtel de Ville.

A qui la voiture ?

Les agents de police, passant en patrouille, rue Buffon ont constaté, l'avant-dernière nuit, qu'une voiture à bras, chargée d'une balle de laine pesant environ 50 kilos était abandonnée au milieu de la chaussée.

La voiture n'avait aucune plaque d'indication, les agents l'ont conduite au poste central.

Ivre morte

Tellement elle était ivre, une femme tomba hier après midi vers trois heures et demie, près du pont St Vincent de Paul. Des agents de police ont été obligés de la hisser sur une voiture pour la transporter au dépôt où il a été impossible d'en tirer quoi que ce soit.

Charrette à chiens

Neuf chiens ramassés et mis en fourrière, six contraventions à la charge de personnes qui n'avaient pas gardé leurs toutous chez elles. Voilà le bilan de la journée d'hier, pour le service de la charrette à chiens.

Avis aux secrétaires des groupes du Parti ouvrier

Les secrétaires sont invités à rapporter à « la Paix », avant le 30 décembre, leurs petits livrets et une liste de leurs membres.

Une fête au syndicat des Charpentiers menuisiers

La Commission du syndicat des charpentiers menuisiers rappelle aux sociétaires la fête de famille qui aura lieu au siège de la société, rue des Arts, 172, le samedi 25 décembre, jour de Noël.

Conférence de la Libre-Pensée

La société de libre pensée ni Dieu ni Dieu ni Maître organise pour demain 25 décembre une GRANDE CONFÉRENCE qui aura lieu à 11 heures du matin, dans la salle du théâtre Deschamps, rue Archimède.

Les orateurs qui prendront la parole sont la citoyenne PAULE MINCK qui traitera le sujet : La Femme et l'Eglise ; et le citoyen M LE MOREAU, ancien député de Roubaix, qui parlera de la République sociale.

Il y aura une entrée de 0,15 cent.

Combats de coqs

Samedi 25 décembre jour de Noël, aura lieu un grand combat de coqs chez M. Alphonse Dussart anciennement (alonne), angle des rues Pierre de Roubaix et du Tilleul, pour 50 fr. contre les industriels et la société du Prado, du boulevard de Beaurepaire réunis. Mise au parc à 6 heures précises. Paires de plaisir à 10 fr plus un souper. Vu l'importance de cette partie il sera perçu une entrée de 50 centimes par personne.

— Le lendemain, dimanche 26 décembre, le rendez de cette importante partie aura lieu à l'estaminet du « Prado », boulevard Beaurepaire (arrêt du tramway). Mise au parc à 4 h. 1|2.

Avis aux camarades

Dimanche prochain et jours suivants, jusqu'à jeudi inclus, grande ducasse à pierrots, chez le citoyen Joseph Dedonker, rue de Toulouse.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h 1|2. Rideau à 6 h.

Samedi 25 et dimanche 26 décembre, tout Roubaix voudra voir les deux dernières représentations de l'immense succès LES DEUX GOSSES, grand drame nouveau à grand spectacle en 2 parties 5 actes et 8 tableaux, par M. Pierre Decourcelle.

Les spectacles seront terminés par FLEUR DE THÉ, opéra-bouffe en 3 actes de MM. Chivot et Duru, musique de M. Ch. Lecocq.

DE NOUVEAUX SUCCÈS A ROUBAIX

Il est inutile d'aller aux frontières chercher vos chaussures, vu que les Belges viennent les acheter en France, depuis que la maison Coomans vend tous les articles de cordonnerie 20 0|0 meilleur marché qu'en Belgique ; c'est la maison qui fournit au plus bas prix à Roubaix.

Si vous avez besoin de preuves pour vous en convaincre, les voici : Bottines hygiéniques drap, claqué vache vernie, 3 boucles, homme 7,95, dame 5,95, fillette 4,95, enfant 3,75 ; mêmes articles tout drap et claqué avec une ou deux boucles donnés à des prix extrêmement réduits. De véritables cadeaux : 10 000 paires de snow-boots, caoutchouc, mules, chaussons, confortables galoches napolitaines, cyclistes, etc., vendus 20 à 50 0|0 au dessous de leur prix réel.

Grand choix de chaussures fabriquées dans la maison. Envoi à domicile.

Bien s'adresser : A LA CONCURRENCE, 31 36, RUE BLANCHEMAILLE, 1|2 gros. Atelier spécial pour les réparations à prix réduits. Des cadeaux seront offerts à tout acheteur.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur
du journal l'*Egalité*.

Vous seriez bien aimable d'insérer la réflexion suivante au sujet de la réunion colombophile de dimanche dernier.

La saison étant déjà bien avancée, les commissions fédérales ne pourraient-elles pas se borner pour cette année aux changements suivants ;

1° Faire tous les lâchers du même jour au même endroit ;

2° Faire une expédition unique de tous les concours de la ville, avec un seul convoyeur, et pour éviter toute erreur possible, les paniers de chaque Fédération porteraient une étiquette de nuance différente, bien apparents ;

3° Supprimer tous les prix d'honneur en réservant sur chaque affiche du concours d'en mettre dans la suite s'il y avait urgence ;

4° Faire profiter les amateurs des économies acquises en abaissant les frais de mise de concours au minimum possible ?

Ces quatre points d'accord, les Fédérations conserveraient provisoirement leur autonomie, leurs règlements, leurs affiches et leur façon à elles d'organiser les concours ; ce serait à notre avis un sage essai, et dans l'affirmative, un grand pas vers la formation d'un sport viril et puissant, ainsi que des économies profitables à tous.

E. WEBRTS.

TOURCOING

Le cheval de bataille

Nous avons déjà dit que c'est la faute à M. Dron si les petites sœurs font aujourd'hui encore la loi au bureau de bienfaisance.

Les administrateurs actuels sont les amis de M. Dron ; ils ont été nommés, les uns, par l'ancien préfet Vel-Durand et sur les indications du député de Tourcoing ; les autres par le conseil municipal, et M. Dron a voté pour eux.

On peut donc dire, avec juste raison, que les flip du bureau de bienfaisance, qui se sont fait les protecteurs de nos religieuses municipales, sont les créateurs de M. Dron. Or ce dernier, qui, mieux que quiconque connaît ses hommes, et sait ce qu'il peut attendre d'eux, savait très bien qu'il faisait placer au bureau de bienfaisance des administrateurs qui jamais au grand jamais, n'accepteraient la laïcisation.

Aujourd'hui que les ouvriers, les républicains, commencent à y voir clair outrés des agissements des sœurs du bureau de bienfaisance, réclament à grands cris la laïcisation, M. Dron, poussé dans ses derniers retranchements, n'a plus qu'une seule réponse, un seul argument, une seule excuse : il argue de son impuissance !

Impuissance volontaire, M. Dron ! Hypocrisie que vos plaintes !

***

Nous l'avons d'ailleurs toujours affirmé que M. Dron ne saurait et ne voudrait jamais combattre, d'une manière efficace le cléricalisme, sa seule arme, à l'approche des élections, c'est précisément l'anti-cléricalisme. Si, depuis longtemps, comme il en a eu le moyen, il avait laïcisé nos services publics, nous n'en serions plus à demander la suppression du traitement des sœurs. Mais aussi M. Dron aurait perdu son *cheval de bataille* !

Et il la ménage la bonne bête. Il la ménage pour ne la sortir qu'en période électorale.

Pauvre dada ! il est bien usé aujourd'hui.

***

L'*Avenir*, plaidant quand même la cause de M. Dron, essaye de faire croire à ses lecteurs que l'administration du bureau de bienfaisance a voulu sévir contre les sœurs.

« Elle n'a pas voulu supprimer le traitement des sœurs, dit-il ; cependant, elle a décidé du changement de la supérieure et du remplacement de trois sœurs ».

La belle affaire, en vérité. Nous aurons d'autres sœurs et tout sera dit.

On n'est pas plus... naïf !

***

Mais l'*Avenir* ajoute :

« Force nous est cependant de nous contenter provisoirement de la mesure prise par le bureau de bienfaisance.

« Le Conseil a adopté le budget de l'établissement charitable, car il a évidemment compris que dans la situation politique actuelle, il risquait, en maintenant sa décision première, de provoquer la démission des administrateurs qui auraient été remplacés par des réactionnaires à tous crins. C'est malheureux à constater, mais il en aurait sûrement été ainsi.»

De plus en plus drôle ! Ainsi donc, l'*Avenir* croit encore que les administrateurs actuels ne sont pas des réactionnaires !

C'est à n'y plus rien comprendre à la fin.

***

La vérité, qui se dégage nettement de toute la discussion qui s'est produite à propos des sœurs, c'est que M. Dron a cherché à se tailler une nouvelle réclame électorale. Il pouvait aller plus loin, mais il a reculé, comme toujours d'ailleurs. Aussi personne ne comptera plus sur lui pour la laïcisation.

Ils comptent sur nous, les ouvriers, les républicains, et ils ont raison. Les socialistes, en effet, ne font pas de la question cléricale une simple arme de parade ; c'est pour eux une question de principe. Et, contrairement à M. Dron, ils se servent de toutes les forces dont ils disposent pour en finir au plus vite avec le despotisme et l'arbitraire des hommes et des femmes d'église.

M. Dron vient d'attacher le grelot aux cornettes des sœurs. Tant pis pour lui, tant pis pour elles et tant mieux pour nous !

G. DESCHEERDER.

Assemblée générale

Les membres du Parti ouvrier de la circonscription de Tourcoing se réuniront en assemblée générale dimanche à deux heures à la Coopérative, rue de Tournay.

Pour pénétrer dans la salle, prendre part aux discussions et au vote, tous les membres du Parti devront être munis de leur carte d'adhérent. Les secrétaires de groupe sont priés, en outre, de se munir de leur livre de contrôle.

Soirées chantantes

Soirées chantantes samedi, chez les citoyens Deflo, rue de Gand 134, Simon, rue de la Belle Vue et André Seurlecq rue de la Cité.

On y invite les camarades.

Etranges contradictions

Nous ne sommes pas les maîtres, répondit M. Dron, mardi dernier, à M. Barbarie qui demandait pour les pauvres assistés le droit de choisir leur médecin.

On pouvait croire, d'après cette réponse, que M. Dron était favorable au vœu émis par M. Barbarie.

Il n'en est rien cependant M. Dron au conseil général s'est prononcé contre cette démocratique mesure.

Alors pourquoi dire : « Nous ne sommes pas les maîtres » ? M. Dron eut été plus vrai, plus sincère, en disant : « Je n'ai pas voulu ».

Violent incendie

Un incendie a éclaté hier matin vers 2 h. 1|2, chez M. Vantrimpont, cabaretier, rue du Touquet.

Le feu a pris dans une pièce du 1er étage de l'habitation. Pour se sauver les époux Vantrimpont ont dû descendre au moyen d'une échelle appliquée contre une des fenêtres de leur chambre.

Malgré les efforts des pompiers qui, à la première alerte, se sont transportés sur les lieux, la maison a été presqu'entièrement détruite. Les dégâts s'élèvent pour l'immeuble, à 40.0 francs environ, pour le mobilier ils sont évalués à 10,000 francs.

Une somme de 300 francs en numéraire a été également la proie des flammes. Il y a assurance.

Mort subite

Une cabaretière de la rue des Trois Pierres la femme Beuscart, a été trouvée morte dans sa cuisine, hier soir, vers huit heures.

C'est le mari en rentrant après son travail qui a fait la triste découverte. Un médecin, immédiatement prévenu, a fait les constatations d'usage et a conclu à la mort par congestion cérébrale.

Malade sur la voie publique

Le nommé Meilier Fortuné, 27 ans, fileur, revenant hier de son travail lorsqu'arrivé rue de Gand, à hauteur de la rue du Gymnase, il s'affaissa sur la chaussée.

Transporté chez M. Théodore Lancksert le malade reçut les soins de M. le docteur Delgrange qui conclut à une congestion cérébrale.

Meilier a été reconduit ensuite en voiture à son domicile, à Reckem.

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré, hier matin vers quatre heures, chez M. Ed. Dutrieux cabaretier, rue de Paris.

A l'aide de quelques seaux d'eau les voisins ont pu avoir assez rapidement raison de ce commencement d'incendie. Les dégâts s'élèvent à 100 francs en tout, tant pour le mobilier que pour l'immeuble. Il y a assurance.

Découverte d'un noyé

On a retiré hier, du canal, près du pont tournant au Blanc Seau le cadavre d'un jeune homme paraissant âgé de 25 ans environ.

Les constatations d'usage faites, le corps a été reconnu pour être celui du nommé François Julien, domestique habitant Croix.

François Julien était disparu depuis lundi dernier. Il travaillait au Blanc Seau et l'on suppose que lundi soir en voulant regagner son domicile sa journée faite, il s'est trompé de chemin et est tombé accidentellement dans le canal.

Le corps a été transporté à l'Hôtel Dieu.

Les obsèques de M. Demouveaux

Les obsèques de M. Demouveaux, conseiller municipal, auront lieu samedi matin, à 11 heures.

Une couronne sera offerte par le conseil municipal et une autre par les ouvriers de l'usine Lamand où travaillait M. Demouveaux.

Mouvement ouvrier

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs.

L'Emancipation sociale, samedi, à 5 h. La Jeunesse socialiste samedi, à 3 h 1|2. Le Droit social samedi, à 6 heures. La Revanche prolétarienne, vendredi à 8 h. Les Défenseurs du drapeau rouge, samedi, à 4 heures. L'Egalité, samedi, à 2 heures. L'Avant-Garde socialiste, samedi, à 4 h. La Revanche des exploités et l'Avant-Garde Révolutionnaire, dimanche, à 1 heure.

Syndicat Textile

Réunion du syndicat textile, section de Tourcoing, dimanche, à 3 h., Brasserie Sociale, rue Nationale.

Soirées chantantes

Soirées chantantes dimanche, chez les citoyens André Seurlecq, rue de la Cité, et Simon, rue de la Belle Vue.

Ducasse à pierrots

Ducasse à pierrots, samedi et jours suivants, chez le citoyen Vermesch, estaminet de l'Epinette, rue de l'Epinette.

Chorale l'Alliance ouvrière

Vendredi, 24 décembre, 8 h. du soir, répétition de la chorale l'Alliance ouvrière.

Aux ouvriers trieurs

Les ouvriers trieurs de Tourcoing sont invités à se réunir vendredi soir à huit heures, à la Coopérative.

Ordre du jour : Constitution du Syndicat.

CROIX

Le robinet dérobé. — Il y a quelque temps on dérobait à l'hospice de Croix le robinet d'eau potable d'une valeur de 11 à 12 francs. Une plainte fut immédiatement déposée par le citoyen F. Desbarbieux, maire, entre les mains du commissaire de police.

L'enquête, ouverte par celui-ci, n'avait donné aucun résultat. Mais, hier matin, la *Croix* ayant publié sous la signature C. Vérogers, un entrefilet dans lequel était indiquée la date exacte du larcin, — date ignorée par l'administration municipale, — M. Seguin, commissaire, a été invité à interroger le rédacteur du journal clérical lequel, semble-t-il, est fort au courant de l'incident.

Les marchés. — De nouvelles modifications vont être apportées à la police des marchés, laquelle, on le sait est exclusivement placée sous l'autorité du maire.

WATTRELOS

La boucherie coopérative. — L'affiche suivante a été placardée :

Avis aux habitants. — La commission administrative de la boucherie-charcuterie « L'Humanité » a l'honneur d'informer le public qu'une deuxième maison de vente sera ouverte, dans la première huitaine de janvier, près de la Place dans la rue du Commissaire, reliant les rues Léger et du Moulin.

A cette occasion, une Réunion publique est organisée pour le dimanche 26 décembre. Elle aura lieu chez Joseph Plouvier, à l'estaminet du Fort de Malakoff, rue Thiers.

Ceux qui veulent faire partie de la société l'Humanité peuvent se faire inscrire en payant un simple droit de 1 fr. 30.

Accident mortel dans un tissage. — Un bien pénible accident est survenu hier matin, vers onze heures et demie, au tissage Leclercq-Dupire. Un ouvrier tisserand, Gustave Nys, âgé de 17 ans, demeurant rue Thiers, a trouvé la mort dans un accident bizarre.

Il était allé au métier d'un voisin pour voir des défauts qui se faisaient dans le tissu mais qui ne se voyaient que par dessous. Il eut la fâcheuse idée de vouloir pénétrer sous le métier.

On ne s'explique pas comment, mais la tête du malheureux jeune homme fut prise entre l'échasse et le bâti appelé poitrinaire, la mort fut instantanée car les vertèbres du cou furent rompues. Au moment où le corps s'affaissait, le métier s'arrêtait.

M. Leplat, docteur, fut immédiatement requis, mais il ne put que constater le décès. M. Bossard, commissaire de police, s'est rendu à l'usine et a ouvert une enquête sur ce tragique accident.

SI VOUS VOULEZ RANIMER VOS FORCES et avoir de l'appétit, prenez tous les jours, avant chaque repas, un verre de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

recommandé par les célébrités médicales

DANS TOUS LES CAFÉS et les BONS ESTAMINETS.

Exiger, plus que jamais l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

LILLE

COMITÉ FÉDÉRAL

RÉGION NORD

LILLE, 21, rue de Béthune, 21, LILLE

Souscriptions pour les mécaniciens anglais

Listes numéros 103, Denain, 1 fr. 80. — N° 105, Denain, 2,50 — N° 106, Denain, 2,50.— N° 107, Denain, 5,85.— N° 109, Denain, 2,50. — N° 111, Denain, 3 fr.— N° 141, Fouquières-lez Lens 5,40. — N° 142 Fouquières-lez-Lens, 1 fr. — N° 302, St-Sauve 0, fr. 75.— N° 303, St-Saulve, 1,55.— N° 310, Thumesnil, 2,60. — Total à ce jour, 29 fr. 45.

COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LILLE

C'est décidément la *Dépêche* qui défend M. Danchin. Ça devait être et nous apprenons une fois de plus, la véritable couleur politique de ce grand homme.

Mais toutes ces argumenties de M. Danchin, pas plus que les arguments *à côté* de la *Dépêche*, ne prévaudront contre un texte de loi, simple en sa concision, formel en sa précision.

Il ne s'agit pas de commenter la loi, il s'agit de la lire. Or, en l'espèce qui sait lire et a du bon sens, ne saura attribuer, aux articles 82 et 84 de la loi du 5 avril 1884, que la valeur que lui reconnaît l'administration municipale.

Dans toutes les grandes villes de France du reste c'est le maire ou l'adjoint délégué à l'instruction publique qui préside le comité. Quand ni le maire ni l'adjoint ne sont là, c'est le plus âgé des membres qui prend la présidence et, nulle part, le comité n'a récusé le bibliothécaire pour lui servir de secrétaire.

M. Danchin n'a pas le courage de ses impertinences, mais l'Administration municipale ne pouvait laisser sans protestation l'attitude de cet émimentissime avocat vis à vis de son représentant, et le Conseil a bien fait de s'associer à cette protestation en supprimant, *à titre d'indication*, une partie du crédit de la Bibliothèque.

Que la *Dépêche* se rassure d'ailleurs ! Nous avons la conviction qu'il n'entre pas dans la pensée de la Municipalité de faire pâtir la Bibliothèque elle même de ce conflit.

Nous pensons qu'elle saura passer par dessus la tête de M. Danchin même protégé par le général Boum, pour entretenir et développer les collections de la Bibliothèque de la ville.

A propos d'alcool

M. le docteur Calmette nous prie de rectifier les renseignements que nous avons donnés au sujet du procédé de fabrication d'alcool employé chez M. Collette, à Seclin :

« Ce procédé n'a jamais été, dit M. Calmette, ni ma propriété, ni le résultat exclusif de mes travaux. Il repose sur l'application industrielle d'un ferment spécial que j'ai découvert et étudié scientifiquement ; — mais cette application industrielle et les expériences nombreuses, longues et délicates qu'il a fallu effectuer pour le rendre pratique, on les doit exclusivement à M. Aug. Boidin, chimiste chez M. Collette, et à M. Aug. Collette lui même. »

Nous insérons bien volontiers cette rectification, car elle rend hommage à des savants modestes qui ont réussi, nous l'espérons, à doter ainsi une de nos colonies d'un procédé constituant pour elle une source de richesse et de prospérité.

Les permissions militaires

Pour déférer au désir exprimé par la commission du budget le général Billot va envoyer aux commandants de corps d'armée les instructions relatives à la délivrance des permissions, dans la plus large mesure possible, aux militaires de toutes les classes à l'occasion des fêtes de Noël et du 1er janvier. Les hommes de la classe 1896, récemment incorporés, bénéficieront, par suite, de cette disposition, qui devra être appliquée autant que le permettront les nécessités du service.

Ecole d'instruction militaire

En raison des fêtes de Noël, il n'y aura pas de conférence le 26 décembre pour les officiers de la réserve et de l'armée territoriale inscrits à l'école d'instruction de Lille.

Pas de cours d'équitation le 26 décembre et le 2 janvier.

L'affaire de Jemmeppes

Mercredi, se sont terminés devant la Cour d'appel de Douai, chambre correctionnelle, les débats de l'affaire Bocquet et Sironet.

La Cour a mis la cause en délibéré. L'arrêt sera rendu lundi.

Compagnie des agents de change

La Compagnie des agents de change de Lille dans son assemblée générale du 22 décembre 1897 a composé comme suit sa chambre syndicale pour l'année 1898 :

M. Félix Pajot, syndic, réélu. — M. A. Crouan, 1er adjoint, réélu. — M. Paul Liagre, 2e adjoint, réélu.

Courses de Lille

Nous apprenons que la Société des Courses de Lille a fixé ses quatre réunions de l'année 1898 aux époques suivantes, sous réserve d'approbation ministérielle, savoir :

Lundi de Pâques, 11 avril. — Jeudi de l'Ascension, 19 mai. — Le dimanche, 24 juin. — Le dimanche 25 septembre.

Nos artistes

Nous apprenons que notre jeune concitoyenne Mlle Irma Gheysens, a chanté, jeudi dernier en représentation au théâtre de Dunkerque, le rôle de Léonore de la *Favorite*. Elle a obtenu un grand succès, justifié par sa belle voix de falcon et par des qualités scéniques que les études ne manqueront pas de perfectionner. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Un suicide

Une pauvre vieille pensionnaire de l'Hospice général, Marie Guis, âgée de 73 ans, s'est jetée dans la Deûle, hier matin, à 11 heures.

Elle en fut retirée presque aussitôt, mais, malgré les soins qui lui furent donnés, elle a succombé à la suite d'une congestion.

Le corps de la malheureuse a été ramené à l'Hospice général.

L'Œuvre de l'Arbre de Noël

C'est aujourd'hui, à partir de deux heures et demie, qu'aura lieu au Palais Rameau, déjà à demi transformé en un féerique décor de neige, la distribution faite par l'Arbre de Noël aux huit mille enfants pauvres de Lille. Chaque bambin recevra quatre objets, ce qui fait trente deux mille objets à distribuer. Au dernier moment les organisateurs ont dû renoncer à donner des oranges, celles qu'ils avaient commandées étant en grande partie gâtées ; ils ont alors acheté huit mille bâtons de sucre d'orge. Un certain nombre de jeunes filles de l'Ecole supérieure ont bien voulu consacrer, hier leur congé du jeudi à entourer ces friandises d'un papier rose.

Syndicat des Tabacs

Nous rappelons que c'est demain samedi, à trois heures, qu'aura lieu, préau des cantines scolaires de la rue Princesse la conférence, suivie de banquet organisée par le Syndicat des Tabacs de Lille.

La conférence sera présidée par le citoyen DELORY, maire de Lille, avec le concours du docteur DEBIERRE et de plusieurs députés.

Le lendemain, dimanche, aura lieu un brillant concert suivi de bal.

Eventails : Aux GALERIES LILLOISES

Syndicat de la Métallurgie

L'Union syndicale de la métallurgie de Lille et environs tiendra son assemblée générale extraordinaire, aujourd'hui 24 décembre, à 8 h. 1|2 du soir.

Ordre du jour : Choix des candidats au conseil des prud'hommes.

Tous les syndiqués sont priés d'être très exacts, les candidats devant être présentés, dimanche 26 décembre, à la fédération des syndicats. — Très urgent.

29, 11, 167, 254 bis

Ces numéros qu'il est facile de retenir, représentent les quatre sortes de savons au *musc animal authentique*, préparés par Victor Vaissier, et que leur suavité, leur intensité de parfum distingue entre tous les autres.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ EN BARŒUL. — *Parti ouvrier.* — Les groupes de Marcq se réuniront en leurs locaux habituels demain soir samedi à 4 heures. Présence de tous absolument indispensable.

FOURNES.— *Condamnation.* — Le tribunal civil de Lille, dans un jugement longuement motivé, a condamné hier M. René Savatte, directeur du *Petit Fournois* à mille francs de dommages intérêts et aux frais, pour diffamations à l'égard de M. Gombert, chef d'institution. Le jugement sera inséré dans le *Petit Fournois* et dans quatre autres journaux au choix du demandeur.

LA MADELEINE. — *Arbre de Noël.* — Les « Originaux Madeleinois » organisent pour demain samedi 25 décembre, à six heures du soir, un Arbre de Noël auquel ils convient toute la population ouvrière de la Ville.

Cette fête de famille commencera par un grand concert suivi d'une distribution de coquilles aux enfants, et d'une Tombola gratuite.

La soirée se terminera par une petite sauterie au piano.

Les Originaux Madeleinois espèrent que tous les travailleurs profiteront de cette circonstance pour venir resserrer les liens de fraternité qui les unissent.

Prix pour le concert, 0,30 centimes.

Parti ouvrier (section Madeleinoise). — Aujourd'hui vendredi 24 décembre, réunion de la commission administrative, à 8 h 1|2 du soir, à la Poire d'Or, rue de Lille, 100.

HELLEMMES-LILLE. — *Avis.* — Le maire de la commune d'Hellemmes a l'honneur d'informer les habitants qu'à l'occasion des fêtes de la Noël, les estaminets sont autorisés à rester ouverts pendant les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 22 décembre. — Edmond Simoens rue de l'Alma, cour Fleria, 2. — Emile Patrelin, rue Jacquard, 112. — Lucie Arenams, rue de l'Alma, 145. — Georges Lerouge rue du Pays, 22. — Raymonde Selosse, rue de Lannoy, 208. — Gaston Dufaye, Grande Rue, 96.

Décès. — Henri Beels, 17 mois, rue Thècle, 26. — Edouard Carlier, 15 ans rue Dubois-Leduc, 5. — Flore Lemoine, 72 ans, Hospice Barbieux. — Florentine Bourgheis, 63 ans, rue du Progrès, 38. — Pauline Bossut, 25 ans, rue des Parvenus, 66. — Norbert François, 71 ans, rue des Parvenus, 55.

Naissances du 23 décembre. — Gérard Seste, rue de Mouveaux, cour Sioen, 15. — Marie Malaise, rue Marc Seguin, 7. — Charles Breuvart, rue de l'Alma, 244. — Geneviève Wallez, rue Daguesseau, 45. — Julien Dumortier, rue de Naples, 53.

Décès. — Louis Lepers, 56 ans, rue de l'Epeule, 64. — Cyrille Vanoverberghe, 4 ans, rue d'Alger cour Catteau. — Albert Thieffry, 3 ans, rue du Tilleul, 263. — Gabrielle Tellier, 31 ans, Hôtel-Dieu. — Jules Deltête 36 ans, Hôtel-Dieu. — Henri Desmettre, 25 ans, Hôtel-Dieu.

POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

Solidarité Internationale

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une si admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamaz, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un Bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1901.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

En ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence :

1,500 pardessus Moskowa, magnifiques à . . . . fr. 14.50

1,800 pardessus, extra, doublure satin, piqués quadrillés, ouatés à. . fr. 18 »

1,500 pardessus extra riches (vendus partout ailleurs de 50 à 70 fr.). fr. 23 »

5,000 costumes complets cheviotte à fr. 17.50

4,000 costumes complets peignés, élégants, toutes nuances, de fr. 19 à fr. 24.50

Ces prix, nous le répétons et chacun peut s'en assurer, défient toute concurrence. Quant à la coupe elle est irréprochable et peut rivaliser avec celle des meilleures maisons françaises.

Comment donc les socialistes de la frontière qui ont coutume d'aller se vêtir en Belgique, pourraient-ils hésiter devant des résultats semblables ?

Courtrai est généralement le but de leur voyage, c'est encore pourquoi il ne leur est pas possible d'hésiter, car le GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS est, dans cette ville, la seule maison qui échappe à l'ingérence cléricale.

Tout le monde ira donc au GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, 59, Grande-Place, à Courtrai, pour son avantage personnel, d'abord, pour aider ensuite la Verrerie ouvrière de Carmaux, puisque

Un Bon de la Verrerie Ouvrière

d'une valeur de cinq francs

et remboursable à six francs

sera délivré : 1° à toute personne achetant pour cent francs, en une seule fois ou en plusieurs fois, dans le délai d'un an, à courir du mois de septembre 1897 ; 2° à tout groupe de personnes achetant en commun, pour une même valeur et dans le même délai.

N-B. — Le Grand Bazar Social étant une œuvre éminemment philanthropique dans son organisation et dans son but, se défier des nombreux agents stipendiés par les cléricaux qui rôdent aux alentours de la gare et dont la mission est d'induire les voyageurs en erreur sur le caractère d'une institution dont ils redoutent à bon droit la concurrence.

(N° 6.840).

Avis important

Beaucoup de socialistes français ne connaissant pas Courtrai se laissent entraîner par des individus qui diffament le Bazar social français, afin de les conduire pour leurs achats dans des maisons cléricales. Bien se méfier de ces individus payés par le parti catholique qui accostent les voyageurs à la gare. Plusieurs portent des pancartes, d'autres sont en blouses blanches.

Les dimanches et jours de fêtes, de nombreux tailleurs du Bazar social français se trouvent aux environs de la gare. Ils portent des casquettes rouges garnies de bleu. Les socialistes français doivent donc s'adresser à eux de préférence.

Un drapeau rouge flotte constamment sur la toiture du Bazar social français et les dimanche et lundi, un drapeau tricolore est au balcon.

Marchés de Lille du 23 décembre

SUCRES — Sucre cassé (cote offic.), 104.00 à 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 103 00; n° 3 cote (com.), ... à .. ..

Cuite ter jet (cote offi.), 27,75 à 18 00 — 88° (cote com.), .., .. à 00.00.

ALCOOLS — 3|6 fin disp., 41,50, offert 00.00, demandé.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE (logée en pétrolier). — Cote commerciale ; 77 fr. les 100 kilos prise à Lille.

BOURSE DE LILLE

du 23 décembre

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	....	13200 ..	12900 ..
Anzin	....	5480 ..	5440 ..
Bruay	....	31000 ..	30950 ..
Bully	....	2700 ..	2650 ..
Carvin	....	10·0 ..	990 ..
Courrières	1860	1860 ..	1845 ..
Douchy	985	990 ..	985 ..
Dourges	....	13925 ..	12800 ..
Escarpelle	660	660 ..	650 ..
Lens 100e	369	368 50	368 50
Liévin	....	1460 ..	1445 ..
Meurchin	....	8400 ..	8300 ..
Ostricourt	470	465 ..	460 ..
Vicoigne	....	21960 ..	21850 ..

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille, — Imprimerie de l'*Egalité*
22, rue de Fives, 22.